

Quand les Scop et Scic deviennent un terrain de recherche

Dans cet espace, découvrez quelques travaux de recherche menés sur les Scop et les Scic, parfois en lien ou à l'initiative des unions régionales, des fédérations et des Scop et Scic elles-mêmes.

Pourquoi des travaux de recherche sur les sociétés coopératives ?

Les recherches permettent de mieux comprendre comment fonctionnent les Scop et les Scic, d'explorer leurs innovations, d'analyser leurs pratiques et d'identifier ce qui fait la singularité du modèle coopératif.

Ces interactions entre chercheurs et coopératives enrichissent la connaissance, apportent du recul et accompagnent l'évolution du Mouvement.

Les Scop et les Scic, des sujets de recherche de tous horizons

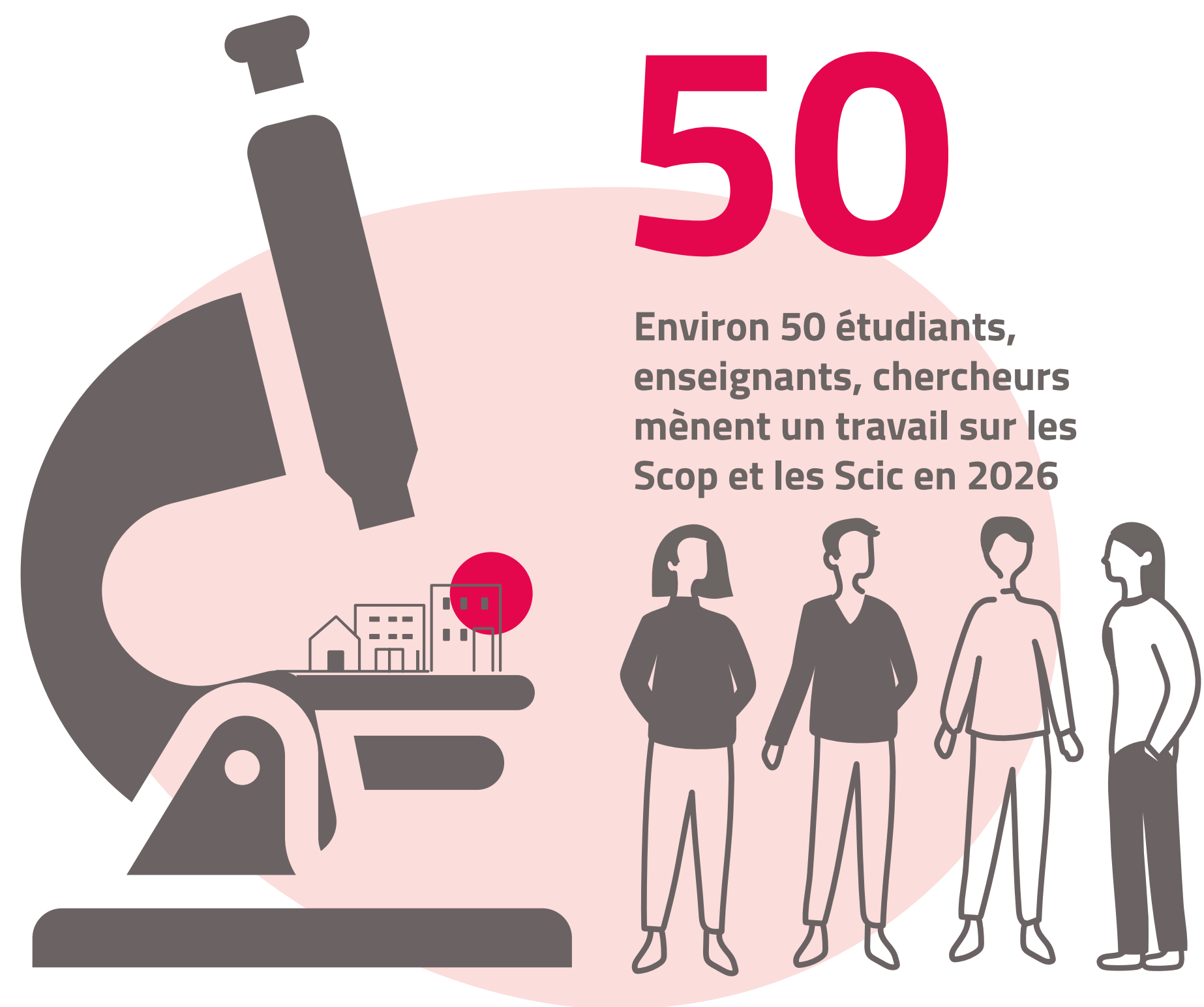
Les sociétés coopératives intéressent aujourd'hui une grande diversité de champs disciplinaires : économie, sciences de gestion, sociologie, histoire, géographie, sciences politiques, philosophie...

Etudiants (IUT, Masters, doctorants) et enseignants-chercheurs choisissent d'en faire leur sujet de mémoires, thèses ou travaux collectifs, donnant lieu à des publications et à de nombreux ouvrages.

Au-delà du monde universitaire, des recherches sont également conduites par des acteurs ou par des professionnels qui souhaitent explorer des thèmes variés pour mieux comprendre les Scop et les Scic.

Comment la Confédération des Scop et des Scic participe à ces initiatives ?

- En partageant un grand nombre des données qu'elle collecte et en identifiant des terrains d'étude
- En réalisant un annuaire des recherches passées ou en cours
- En organisant une journée annuelle pour réunir les chercheurs, étudiants, enseignants avec un objectif d'interconnaissance et de travaux communs
- En valorisant les publications et les colloques, séminaires avec des envois spécifiques
- En soutenant des travaux ou publications
- En diffusant trois fois par an une newsletter à l'ensemble du réseau des publications et événements concernant Scop et Scic.



50

Environ 50 étudiants, enseignants, chercheurs mènent un travail sur les Scop et les Scic en 2026

Des exemples de recherches à découvrir au Congrès

Pour montrer la richesse et la variété des travaux consacrés aux Scop et aux Scic, plusieurs recherches sont présentées lors du Congrès. Certaines sont achevées, d'autres sont encore en cours, illustrant la dynamique des études menées sur les coopératives.



L'entreprise de demain existe depuis hier

Histoire des Scop et des Scic sous la direction de Maxime Quijoux et Timothée Duverger

Porté par la CG Scop, cet ouvrage réunit des articles d'historiens, sociologues, philosophes et acteurs pour donner à voir 140 ans d'histoire du Mouvement des sociétés coopératives.

Passer de l'innovation à la transformation

Pour répondre aux défis de la Société



“ **Transformation sociale** : Changements dans les rapports sociaux qui s'effectuent sur une longue période et qui marquent une discontinuité. Afin de pérenniser ces nouveaux rapports, les innovations doivent être institutionnalisées, ce qui implique souvent des changements institutionnels. Pour gagner en ampleur, la transformation des relations sociales dans une société doit résulter de multiples innovations sociales. ”

(rqis.org)

Articuler intérêt général et innovation

La vision classique de l'innovation repose sur une vision héritée du XX^{ème} siècle, orientée vers le développement de nouvelles technologies, produits ou services et leur mise sur le Marché. Il en résulte une culture guidée par la croissance et performance économiques qui complique le développement d'innovations au service de la Société. Comment, dans ce cadre, soutenir des innovations qui répondent aux besoins sociaux, écologiques ou encore de revitalisation démocratique ?

Pour répondre à cette question, Ellyx explore comment incarner et diffuser un nouveau paradigme qui serait plus favorable aux dynamiques de transformations sociétales. La R&D est indissociable de l'activité de la Scop et peut s'incarner à travers des partenariats, l'appui à des démarches de transformation sociales, la formalisation d'outils ou de méthodes et des actions de sensibilisation et de diffusion de nouveaux discours.

Méthodes : penser et nourrir d'autres référentiels

DESTINS, un laboratoire commun : Labellisé par l'Agence Nationale de la Recherche, un Laboratoire Commun (Labcom) est une collaboration scientifique entre une entreprise et un centre de recherche universitaire, et au bénéfice des deux parties. Entre 2019 et 2022, Ellyx a co-porté le programme de R&D DESTINS, avec la Maison des Sciences et de l'Homme et de la Société de l'université de Poitiers et le CNRS. Le sujet portait sur les conditions nécessaires pour qu'un projet (qu'il soit entrepreneurial, associatif, partenarial ou d'initiative publique) puisse répondre, efficacement et durablement, à un problème de société. Plusieurs axes ont été travaillés par l'équipe de DESTINS : éprouver le potentiel réel de transformation des solutions, organiser les enjeux de la coopération pour les développer, la place des dispositifs de soutien et les critères d'évaluation.

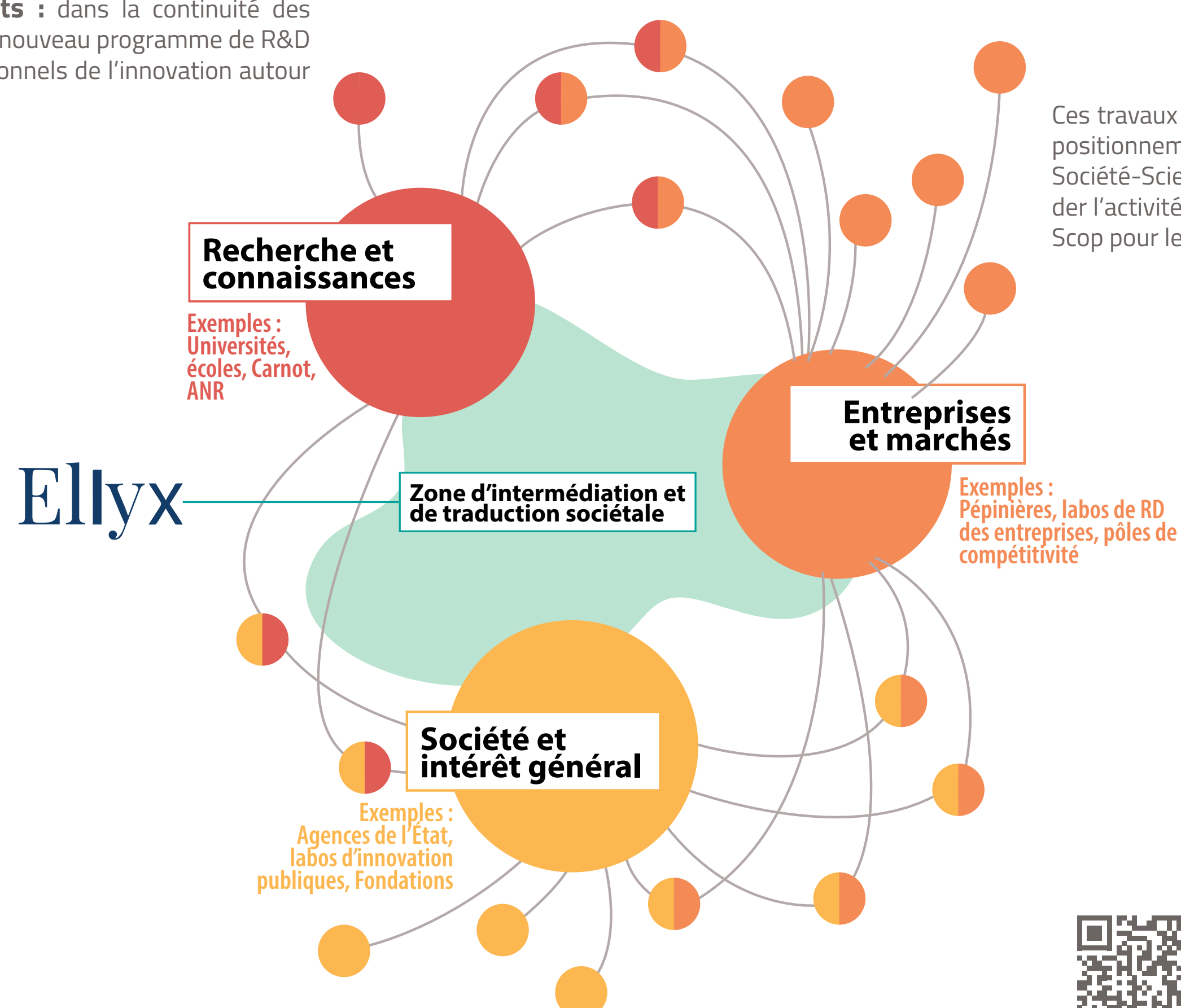
Trajets, un programme tourné vers les acteurs structurants : dans la continuité des réflexions posées par DESTINS, Ellyx a conduit entre 2023 et 2025, un nouveau programme de R&D pour inspirer le changement de regard des institutions et des professionnels de l'innovation autour de 4 modalités expérimentales :

- Sensibiliser à une nouvelle approche de l'innovation, qui serait au service des gens avant d'être au service de l'économie
- Proposer des outils pour mieux comprendre et accompagner les démarches de transformations sociales
- Faciliter l'émergence d'écosystèmes territoriaux coopératifs pour développer des dynamiques de transformation
- Proposer des adaptations et évolutions de dispositifs publics d'appui à l'innovation.

Résultats : vers une interface Société – Sciences

Ellyx a travaillé à faire bouger les cadres classiques des dispositifs d'innovation, en faisant valoir la pertinence d'une approche de l'innovation prenant davantage appui sur 1) les sciences humaines et sociales, et pas seulement les sciences dites « dures » ou de l'ingénieur ; 2) une pluralité d'acteurs, notamment relevant de la sphère publique (collectivités territoriales, agences publiques, etc.) ou de l'économie sociale et solidaire, amenés à travailler dans un cadre de coopération au service de l'intérêt général ; 3) une appréhension élargie de la création de valeur, au-delà des seuls indicateurs financiers et une lecture spécifique du transfert, de la valorisation et de la propriété des innovations, marquée par l'intérêt général. Quelques réalisations :

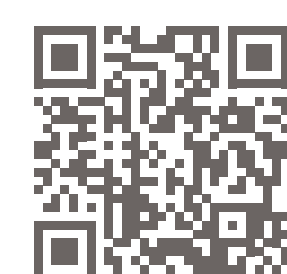
- Création du premier Laboratoire Commun ANR Destins sur l'innovation sociale
- Portage d'une démarche de plaidoyer pour un Crédit Impôt Recherche Société
- Animation de l'enquête nationale « Innovation & Société » avec une quinzaine d'organisations nationales
- Création et déploiement de l'échelle Societal Readiness Levels CNRS-Ellyx-Université de Poitiers
- Édition de la revue trimestrielle *Interlignes* et du guide *Développer des innovations sociales de rupture*



Ces travaux ont permis de renforcer le positionnement d'Ellyx sur les enjeux Société-Sciences. Cet ancrage va guider l'activité et le développement de la Scop pour les prochaines années.



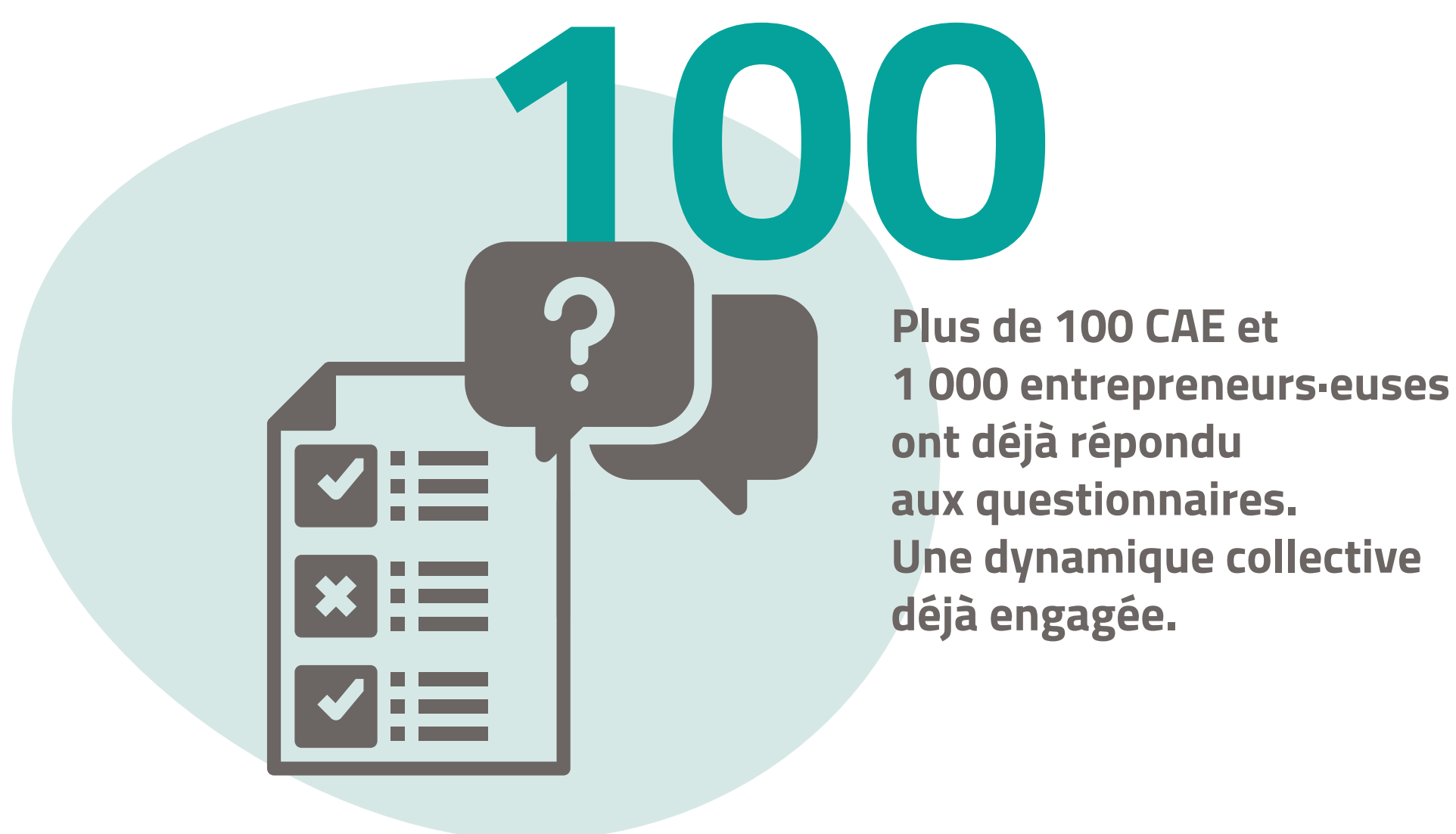
L'auteur
Sébastien Palluault
co-fondateur et directeur délégué d'Ellyx



*Retrouvez l'intégralité de l'étude en scannant le QRCode

Évaluer pour évoluer : mesurer l'impact des Coopératives d'Activité et d'Emploi

Une étude nationale conduite par Altea consultant et Territoires & Sens



À l'heure des 12 ans de la loi ESS et dans un contexte de transformations économiques majeures, la Fédération des Coopératives d'Activité et d'Emploi, (CAE), a engagé une étude d'impact socio-économique d'ampleur nationale.

Un enjeu stratégique pour le mouvement

Le réseau des CAE représente aujourd'hui :

- 163 coopératives actives
- Près de 12 000 entrepreneurs-euses
- Un modèle reconnu par la loi ESS et inscrit dans le Code du travail

Si les CAE constituent un levier reconnu de sécurisation des parcours, de dynamisation territoriale et d'innovation sociale, leur impact socio-économique reste encore insuffisamment documenté à l'échelle nationale.

Les objectifs de l'étude

- Cartographier et actualiser la diversité des CAE
- Mesurer les effets économiques, sociaux et territoriaux de ce modèle d'entrepreneuriat coopératif
- Outiller les coopératives pour valoriser leurs impacts
- Nourrir le plaidoyer et éclairer les politiques publiques à l'horizon 2035

Une démarche scientifique et participative

Questionnaires nationaux, analyses quantitatives, tables rondes et focus groups permettent de croiser les données et de garantir une approche rigoureuse, indépendante et ancrée dans les réalités coopératives.

L'étude est conduite par **Territoires & Sens et Altea consultant**, garants d'une démarche rigoureuse, indépendante et ancrée dans les réalités coopératives.

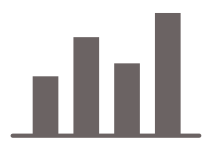
L'ensemble des résultats seront présentés en octobre 2026 lors de la Grande Rencontre de la fédération des CAE.

Ambition : produire des données robustes pour démontrer la contribution des CAE à l'économie française, à l'emploi et à la cohésion territoriale. Il ne s'agit pas uniquement d'évaluer, mais de disposer d'indicateurs objectifs pour éclairer les débats à venir.

Piloter la performance autrement : les indicateurs extra-financiers dans les Scop du BTP



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociale engagée RSE



Près de 75 %¹ des Scop du BTP engagées en RSE rencontrent des difficultés à faire vivre leurs indicateurs extra-financiers comme outils de pilotage dans la durée.



L'engagement RSE renforce concrètement la rentabilité et la solidité économique² :
+ 2 points de marge d'EBITDA pour les entreprises engagées en matière de durabilité (6 % contre 4 % pour les moins engagées).

“
Je me suis servi de la RSE pour recréer du dialogue coopératif.
”

“
Si on ne s'occupe pas de la RSE aujourd'hui, c'est elle qui s'imposera à nous demain.
”

“
Quand on partage des constats avec des indicateurs, on va plus vite pour identifier les problèmes et trouver des solutions.
”

Indicateur isolé : obligation administrative

Indicateur discuté : levier d'action collective.

De quoi parle cette recherche ?

Fondées sur des valeurs fortes de démocratie, de solidarité et d'ancrage territorial, les Scop du BTP s'inscrivent dans un secteur d'activité fortement impacté par les enjeux environnementaux et sociaux.

Entre engagements coopératifs et contraintes propres au secteur du bâtiment et des travaux publics, une question clé se pose aujourd'hui : comment les indicateurs extra-financiers (RSE) peuvent-ils devenir des outils concrets et utiles au quotidien, plutôt que de simples obligations administratives ?

Contexte :

- Le BTP représente **68 % des déchets produits en France**, 44 % de la consommation énergétique et 23 % des émissions de GES
- Les Scop du BTP représentent environ **12 000 salariés**
- Près de soixante-dix Scop du BTP sont engagées dans le **Label RSE Scop BTP** (démarche de responsabilité sociétale, évaluée selon le modèle « Engagé RSE » d'Afnor certification)
- Malgré leur engagement RSE, de nombreuses Scop du BTP peinent encore à faire des indicateurs extra-financiers de véritables outils de pilotage de la performance économique

Objectif de la recherche :

- Comprendre les décalages entre les intentions, les dispositifs formels et les usages réels des indicateurs extra-financiers
- Analyser ces décalages non comme des dysfonctionnements, mais comme des phénomènes situés, inscrits dans des dynamiques d'action collective
- Montrer dans quelles conditions les indicateurs extra-financiers deviennent de véritables ressources pour le pilotage coopératif

Participants :

- Dirigeants et dirigeantes de Scop du BTP
- Membres des Clubs RSE Scop BTP
- Fédération des Scop du BTP

État d'avancement des travaux :

- Phase exploratoire** menée auprès de Scop du BTP engagées dans des démarches RSE
- Implication du chercheur** dans l'incitation et l'accompagnement à la mise en œuvre des pratiques de pilotage lors des club RSE
- Analyses en cours** sur les formes d'appropriation et d'usage effectif des indicateurs.
- Démarche de recherche-action : la recherche se construit avec et pour les Scop

Ce que cette recherche apporte aux Scop :

- Comprendre** pourquoi certains indicateurs s'essouffent dans le temps - sans culpabiliser les équipes
- Montrer** quand les indicateurs deviennent vraiment utiles : comme supports de discussion, d'arbitrage et de décision collective
- Transformer** les indicateurs extra-financiers en leviers de dialogue au cœur de la gouvernance coopérative
- Passer du reporting subi à une logique d'enquête collective** et d'amélioration continue
- Proposer des modes d'animation** simples et concrets, adaptés aux réalités des Scop du BTP (temps, métiers, ressources)

Message clé pour les coopérateurs :

- Un indicateur ne pilote pas à lui seul. Il devient utile lorsqu'il est discuté, questionné et approprié collectivement**
- Passer de la conformité à l'enquête collective, c'est transformer les indicateurs extra-financiers en véritables outils de pilotage coopératif.**



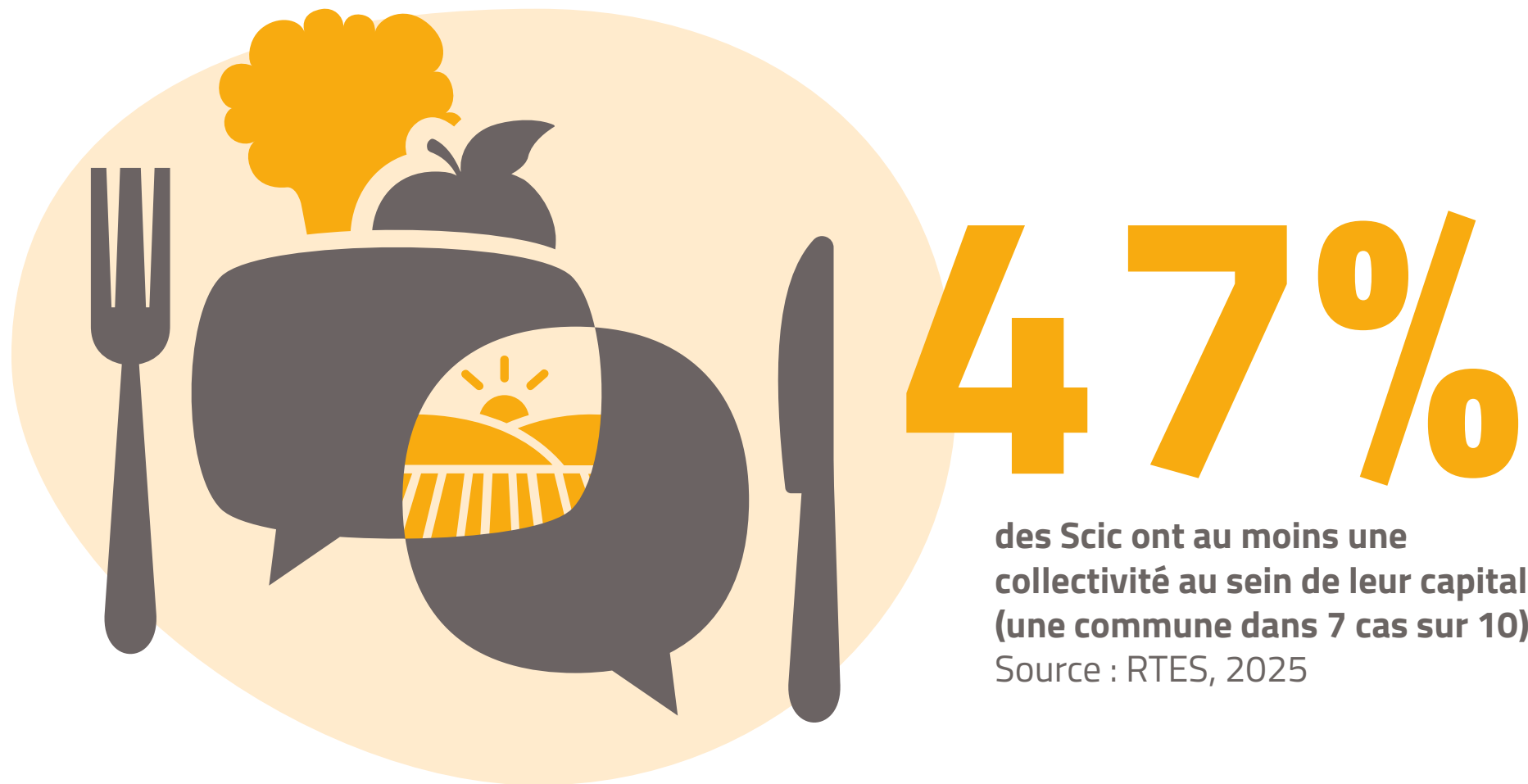
Porteur de la recherche
Ronan MICHEL
Docteur en sciences de gestion
(Université de Rennes)

Recherche menée en partenariat avec la Fédération des SCOP BTP Ouest

1- Étude interne réalisée dans le cadre de cette recherche auprès de 18 Scop du BTP engagées dans la démarche RSE - rencontrées entre mars 2024 & décembre 2024

2- L'engagement en matière de durabilité au service de la performance économique des entreprises, étude nationale, octobre 2025, Mouvement Impact France

Des coopératives multi-parties prenantes :
une agora pour la démocratie alimentaire



Un projet pluridisciplinaire sur les Scic

Le projet AGORAFOOD vise à investiguer la contribution des Scic agri-alimentaires aux politiques publiques de transition sur leur territoire. Les Scic constituent en effet un nouveau véhicule coopératif susceptible d'accueillir les acteurs publics dans leur sociétariat. À ce titre, elles préfigurent des espaces de dialogue où peuvent advenir des formes de co-création des politiques de transition (sociale, écologique et économique). L'étude porte spécifiquement sur six Scic agri-alimentaires en région PACA qui ont la particularité de compter les acteurs publics parmi leurs sociétaires.

Le choix des transitions agri-alimentaires se justifie par la pluralité des enjeux associés : précarité alimentaire et malnutrition, relocalisation des circuits de production et de consommation, lutte contre les pesticides et produits toxiques, végétalisation de l'alimentation, santé mentale des agriculteur-rices, renouvellement des générations de producteur-rices, tensions sur le foncier agricole, etc. Dans ce contexte, les acteurs de l'ESS, comme les acteurs publics, font face à une diversité d'attentes parfois contradictoires pour repenser les activités de production et de consommation. En région PACA, les tensions se font particulièrement vives dans un territoire très contrasté sur le plan géographique, économique et social.

Le projet se veut pluridisciplinaire, rassemblant des géographes, des économistes, des gestionnaires et des écologues. Le projet est financé pour 4 ans sur la période 2025-2029 par la Fondation AMIDEX de l'Université Aix-Marseille.

Méthodes

Les cas d'étude sélectionnés présentent des spécificités, en matière d'objectifs, de composition du sociétariat et de territoire. Pour autant ces Scic appartiennent à la même région ce qui les rend plus comparables en termes de fonctionnement collectif, de relations aux acteurs publics et d'impacts. Le projet porte sur les Scic suivantes :

- **Bou'Sol** : située à Marseille, la Scic structure la filière locale et biologique blé-farine-pain et anime un réseau de boulangeries d'insertion.
- **Échanges Paysans** : située dans les Hautes-Alpes, la Scic anime un circuit court local, biologique et juste pour la restauration.
- **La Malterie Provence-Alpes** : située à Forcalquier et Sisteron, la Scic structure la filière locale et biologique de production de bières.
- **Manger Bio en Provence** : située à Marseille, la Scic accompagne la restauration collective, en particulier les cantines scolaires de la région PACA, vers une transition écologique durable.
- **Terre Adonis** : située à Manosque, la Scic accompagne l'acquisition de terres agricoles au moyen d'outils complémentaires aux circuits de financement traditionnels.
- **Terres en Guil** : située dans le Guillevin-Queyras, la Scic finance l'achat collectif de terres agricoles pour faciliter l'installation d'agriculteur-rices.

La collecte de données est plurielle : observations sur le terrain, entretiens avec les acteurs, documentation interne. L'analyse se fonde notamment sur une démarche biomimétique.

“ La Scic, c'est une nouvelle façon de voir l'entrepreneuriat...
Un outil pour fédérer et s'organiser collectivement. ”

Co-dirigeant de la Scic Malterie de Provence-Alpes

Résultats

Le projet ayant démarré en 2025, les éléments présentés ci-dessous sont des résultats préliminaires et des pistes de réflexion.

Une relation aux acteurs publics souvent délicate

Les Scic étudiées entretiennent des relations diverses avec les pouvoirs publics : ces derniers, qui apportent du capital, peuvent être des clients privilégiés de la Scic, investir les porteurs de projets d'une mission de service public ou jouer un rôle plus périphérique de partenaire.

Les Scic témoignent d'un soutien de leur activité à géométrie variable des pouvoirs publics. Si les projets sont souvent perçus positivement par diverses collectivités (communes, communautés de commune et région), et soutenus financièrement par l'acquisition de parts, la consolidation d'une relation de confiance dans la durée est plus délicate.

Les Scic étudiées, pour la plupart, reconnaissent plusieurs tensions et défis relatifs à la co-construction avec les pouvoirs publics. En premier lieu, si l'intention de faire participer les collectivités est plutôt défendue par les porteurs de projet, le fait d'acquiescer des parts d'une coopérative est souvent source de confusion pour les acteurs publics – qui sont peu informés de l'existence de ces dispositifs. Ce constat est d'autant plus important dans les Scic où les acteurs publics sont les clients privilégiés, à l'instar de la restauration collective, car le double rôle de sociétaire et client génère des ambiguïtés.

En second lieu, des tensions d'ordre politique peuvent complexifier les relations. À l'échelle de petites communes, l'engagement politique des porteurs de projet peut constituer tantôt un atout pour obtenir le soutien des élus locaux, tantôt un frein. La nature des relations entre collectivités territoriales peut aussi positionner les élus en situation de concurrence. Enfin, dans le flux continu de activités, le turn-over au sein des collectivités territoriales et la rigidité des systèmes d'informations publics entachent les relations Scic-acteurs publics et constituent des freins importants générant des coûts supportés par la Scic pour maintenir la relation.

Des dispositifs de co-construction à consolider à l'échelle du territoire

Les collectivités se saisissent rarement des instruments de la vie coopérative (assemblée générale, comités) pour entamer un dialogue avec les différentes parties prenantes. Les porteurs de projet peuvent avoir le sentiment que le projet est soutenu lorsqu'ils qu'il intègre à un agenda politique existant, plutôt qu'il ne participe à un réel effort de co-création des politiques de transition. Cette observation se répète y compris dans une Scic investie officiellement d'une mission de service public.

Les porteurs de projet se montrent favorables à l'évolution de cette relation, qui doit passer par l'évolution des dispositifs de co-construction à l'échelle territoriale. La distance géographique est évoquée comme un frein, de même que la multiplicité des agendas des acteurs publics et l'absence de familiarité avec des outils d'intelligence collective. Le projet AGORAFOOD poursuit l'étude des outils mis en place pour lever ces freins et pouvoir passer d'un partenariat "affiché" à un partenariat incarné dans des actions véritablement collectives.

Les Scic et les transitions : des représentations variées

La première phase de notre étude révèle une compréhension différenciée des enjeux de transition. Certaines Scic dévoilent une feuille de route écologique, en ne proposant que des produits biologiques et locaux, qui constitue un vecteur de différenciation face aux acteurs dominants. D'autres Scic investissent davantage le volet social de la transition, sous le prisme de l'insertion ou du renouvellement des agriculteur-rices. Si les intentions sont clairement exprimées, l'évaluation de la valeur réellement créée demeure une pratique marginale voire un impensé, toujours à l'état d'ambition.

Projet de recherche :

Quels rôles, dans les transitions, des Scic agri-alimentaires ?

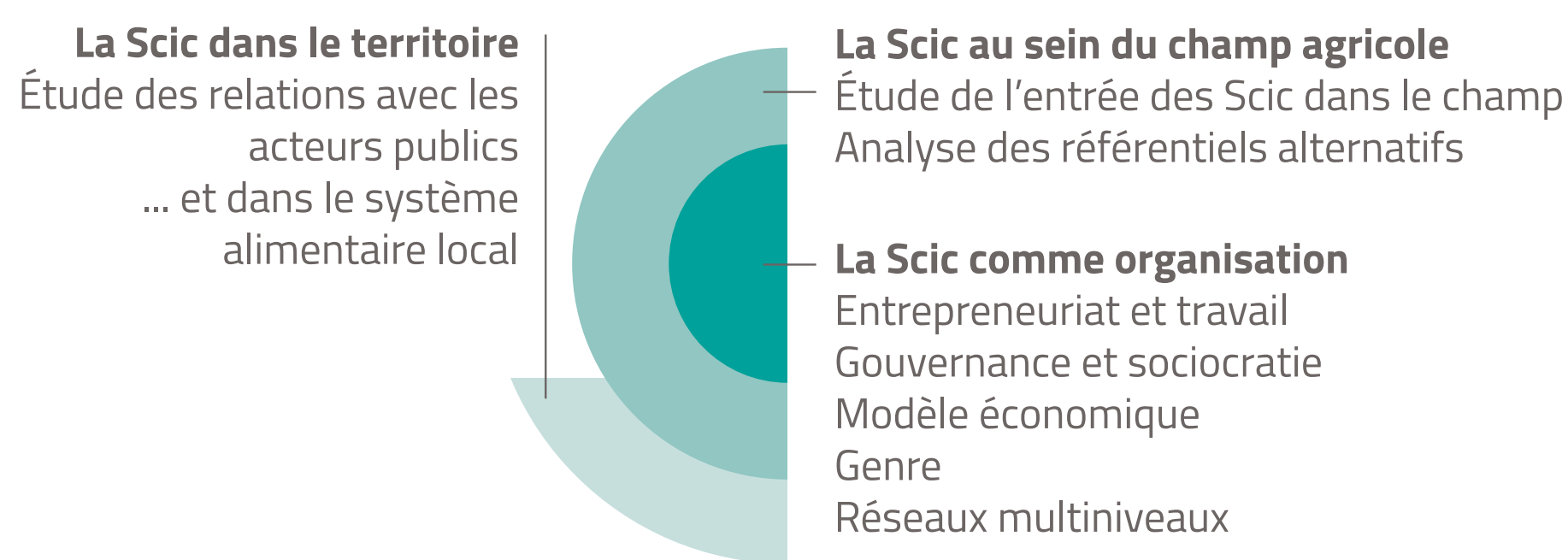
Le projet Scic-Agri est un projet de recherche partenariale qui ambitionne d'étudier les pratiques organisationnelles et territoriales des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic) agricoles et alimentaires impliquées dans les transitions. À l'heure actuelle, malgré des initiatives qui se multiplient dans le secteur agricole (Thomas 2008 ; Suarez et al. 2021), les Scic restent des organisations peu étudiées, analysées de façon éparse ou sur la base d'études de cas uniques (Pierre et Bioteau 2017 ; Charmettant et al. 2020). Afin de contribuer aux recherches sur les Scic, le projet propose une analyse comparée de 5 Scic agri-alimentaires, en mettant en lumière les pratiques organisationnelles et les implications territoriales de ces Scic. Implantées en Région Occitanie et en Région Auvergne-Rhône-Alpes, elles participent de manière active au projet de recherche, en tant qu'objets d'étude et laboratoires d'expérimentation et sont parties prenantes de son pilotage et bénéficiaires de ses résultats.

Une analyse à plusieurs niveaux des Scic agricoles et alimentaires

Cette recherche répond à trois questionnements principaux :

1. Comprendre en quoi les Scic agri-alimentaires sont porteuses de pratiques sociales, économiques, organisationnelles et territoriales alternatives au système dominant capitaliste
2. Étudier l'arrivée de cette forme organisationnelle innovante dans les secteurs agricole et alimentaire
3. Explorer les modalités de fabrique, de maintien et de pérennisation de cette forme innovante.

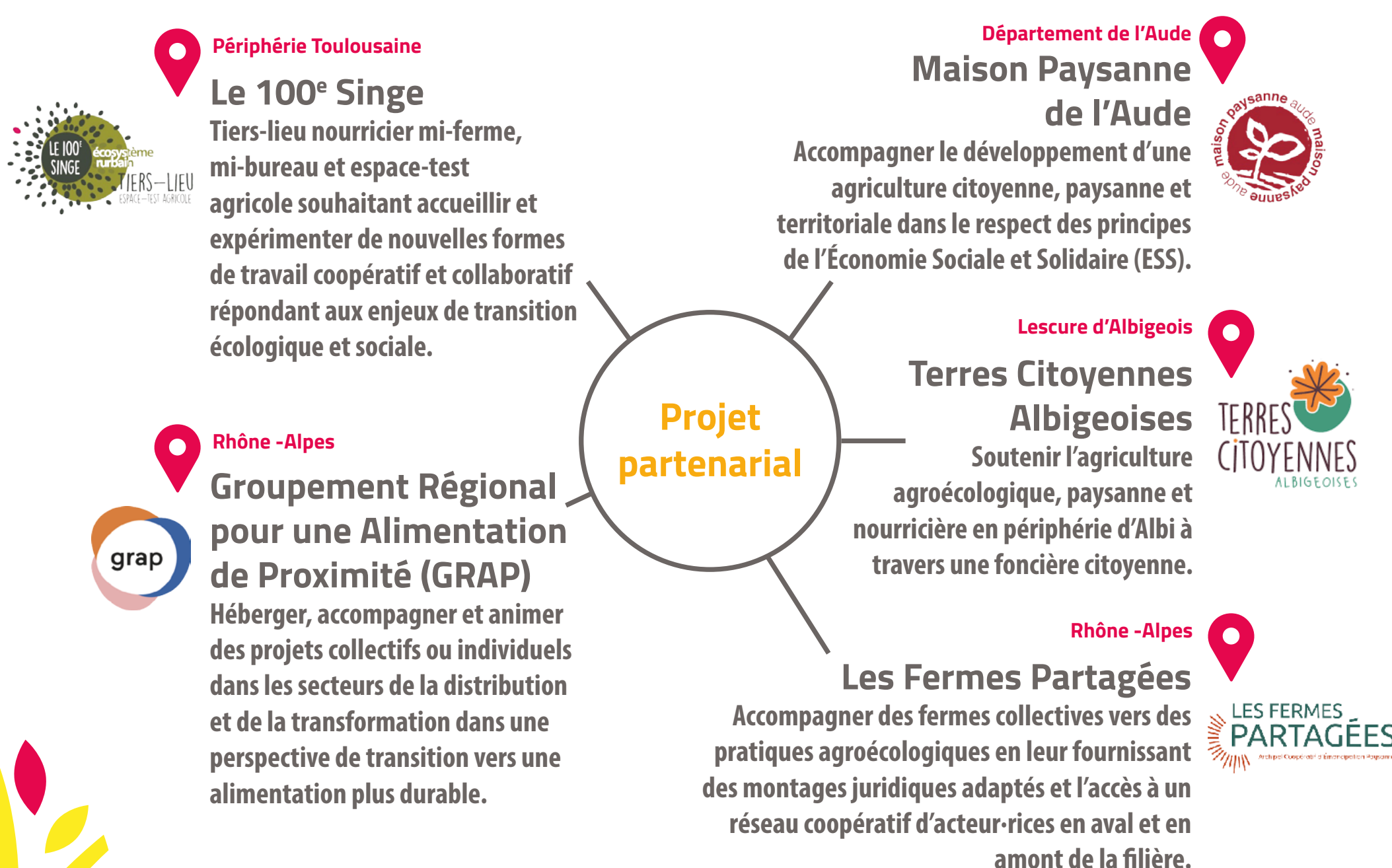
Pour cela, la Scic est étudiée à plusieurs niveaux :



Ce projet repose sur une **étude qualitative** qui combine une **approche intra-cas** permettant de comprendre les pratiques des organisations et de leur ancrage territorial et une **approche inter-cas** pour comparer les pratiques de ces 5 Scic entre elles.

Méthode : recueil d'environ 200 entretiens semi-directifs, triangulés avec de l'observation participante et non-participante et des données secondaires (rapport d'activité, site internet, compte-rendu, etc.).

Les 5 Scic partenaires



Une recherche partenariale, c'est quoi ?

Des relations partenariales avec les Scic pour le pilotage du projet : des comités de pilotage, un accompagnement régulier et sur-mesure via des ateliers, des échanges de pratiques co-animés, un partenariat soutenu par l'intervention de tiers-médiateur-rices spécialisés en intelligence collective.

Une discussion étroite entre chercheur-ses et partenaires pour construire des livrables utiles :

- des livrables transversaux : présentations et conférences, animation et atelier, mallette pédagogique
- des livrables écrits pour chaque Scic : monographie, compte-rendu, rapports
- des livrables réalisés pendant les événements des Scic : restitution sous différents formats, ateliers, participation à des comités scientifiques ou internes, etc.

Résultats :

À l'occasion d'un webinar réalisé en nov. 2025, trois principales thématiques ont été présentées aux acteurs :

- **Sur les discours stratégiques des acteurs de l'accompagnement agricole (au niveau du champ) :** nos résultats cherchent à **éclairer leurs discours sur les enjeux qui traversent et participent à façonner le champ agricole**. Par exemple sur l'enjeu du dérèglement climatique, les acteurs qualifiés de dominants ont tendance à amoindrir sa réalité et ses impacts et à se focaliser sur les risques pour l'économie. Le mot d'ordre est l'adaptation, avec un discours commun ancré dans le développement durable, la RSE, la croissance verte qui maintient le « business as usual ». Les acteurs contestataires opèrent un glissement sémantique fondamental en parlant non plus de changement mais de dérèglement climatique ou encore en mettant l'accent sur les risques pour l'humanité. Au-delà des enjeux économiques, la critique des acteurs contestataires met en exergue l'urgence et la systémie : l'importance de préparer la société à ces changements profonds, de considérer l'effondrement de la biodiversité, etc. Les Scic et Scop étant généralement des acteurs contestataires du champ agricole, nous identifions également des leviers afin qu'une critique radicale puisse se diffuser. Ainsi, **la mise en valeur des expérimentations existantes, la valorisation d'une pensée systémique qui exprime les interactions et la complexité, le questionnement du sens et de la responsabilité des actions** sont des leviers pour critiquer les modèles agricoles dominants et en légitimer d'autres.

- **Sur l'ancrage territorial des Scic :** nos résultats mettent en évidence six dimensions qui traduisent et qualifient le lien entre la Scic et son territoire.

Dimension	Qu'est-ce que cette dimension dit de l'ancrage ?
Récit de territoire	Il renvoie à l'ensemble des références aux spécificités locales que les acteurs parviennent à relier autour d'un sens commun, d'un récit partagé permettant de produire une vision d'avenir du territoire .
Siège social	Au-delà de sa fonction administrative, il joue un rôle symbolique fort en racontant une histoire. Son implantation traduit souvent un choix politique . Le siège devient alors un lieu choisi, comme lieu de travail ou comme espace multifonctionnel.
Les actions mises en œuvre	Elles peuvent répondre à des besoins exprimés par les acteurs locaux et être au service d'une dynamique territoriale singulière et transversale (non-sectorielle).
Le plaidoyer	Il sert à mettre en visibilité et à défendre un projet politique ou des pratiques et peut s'appuyer sur les spécificités du territoire pour défendre un modèle alternatif de développement .
Dialogue avec les acteurs locaux	Au-delà de la recherche de financement, les Scic sont plus ou moins en capacité de dialoguer avec les acteurs locaux et de participer à la gouvernance territoriale .
Mode de développement	Il peut suivre une logique territoriale en se redéfinissant à chaque fois en fonction de son territoire d'implantation (essaimage) ou s'inscrire dans une logique plus classique de croissance, de réplication, ou encore de filialisation .

- **Sur la gouvernance interne des Scic :** nos résultats révèlent **3 dimensions** fondamentales pour saisir les compromis liés à la mise en œuvre d'une gouvernance participative au sein de ces organisations : **la traduction du projet politique en projet organisationnel co-construit ; la répartition du pouvoir entre les acteur-rices ; la légitimité des processus de décision déployés**. Nos analyses mettent en évidence que la dynamique de construction de la gouvernance est un processus évolutif qui se fonde sur des compromis sans cesse remis en question. Le compromis s'opère d'une part par un dépassement des règles formelles et/ou statutaires, représentatives de la régulation de contrôle, qui restent cependant fondamentales pour poser un cadre. Le compromis s'opère d'autre part au regard des pratiques innovantes et démocratiques inventées par les Scic pour faire émerger une gouvernance participative qui relèvent davantage d'une autonomisation de la régulation. Ces compromis sont provisoires et relèvent d'une renégociation permanente qui doit être intégrée par les acteur-rices au risque de renoncements à venir.



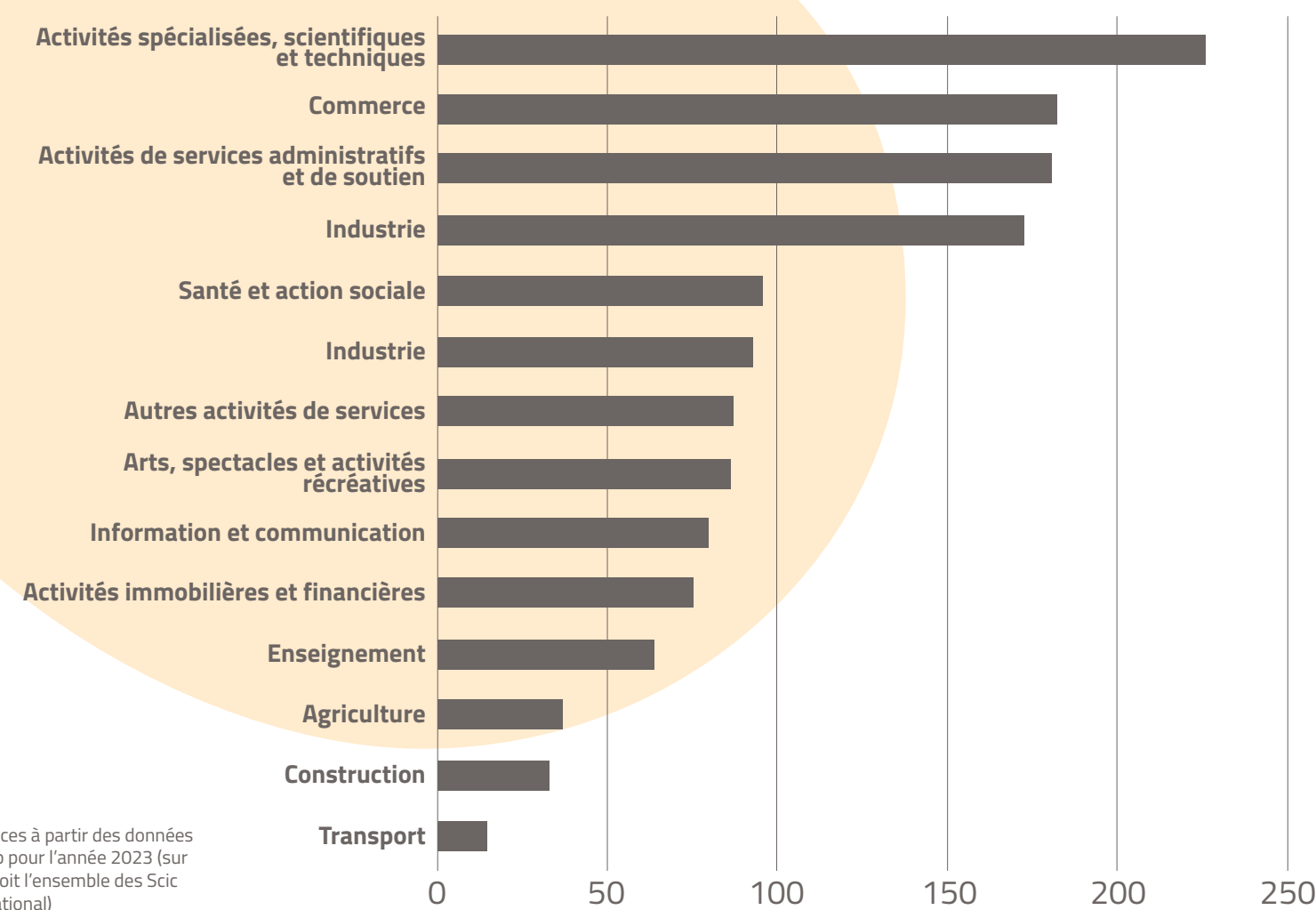
Plus d'infos en scannant le QRCode



Comment les Scic ravivent-elles la fonction critique de l'ESS?

Comment le modèle Scic, encore récent, et parfois décrit comme un intermédiaire entre l'association et la Scop, s'inscrit dans l'espace plus large de l'ESS ?

Nombre de Scic par secteur d'activité en 2023



Source : calcul des autrices à partir des données nationales de la CGScop pour l'année 2023 (sur un total de 1434 Scic, soit l'ensemble des Scic identifiées au niveau national)

Enjeu de la recherche

Les Scic participent d'un renouveau coopératif international, amorcé dans les années 1990. Notre article interroge les effets de leur développement sur l'espace de l'Économie Sociale et Solidaire à partir de leur contexte d'apparition et de leurs stratégies de différenciation. Fondé sur une méthodologie mixte (entretiens, observations, données statistiques) et sur leur mise en regard avec les coopératives de solidarité au Québec, ce travail met en évidence le rôle des Scic dans la densification de l'« espace méso » et montre qu'elles ravivent la fonction critique de l'ESS en développant des stratégies de changement institutionnel par leur activité économique.

L'article vient d'être publié dans un numéro spécial de la revue *Interventions Économiques*, au côté de 10 autres articles, qui montrent la dynamique de l'approche « méso » de l'ESS, approche qui vise à rendre compte de la diversité des organisations de l'ESS et à interroger le degré d'autonomie qu'elles maintiennent par rapport au régime macroéconomique dominant d'accumulation du capital.

Méthodes

L'article inclut un travail historique sur les propositions et débats qui ont donné lieu à la loi de 2001 puis aux lois suivantes sur les Scic. L'analyse des prises de position des acteurs permet de mettre en lumière l'état des rapports de force au sein de l'ESS.

Sont ensuite explorés les « canaux de différenciation » par lesquels les membres des Scic tentent de maintenir leurs spécificités et de développer une critique du modèle économique dominant. Nous étudions en particulier deux canaux : le type de biens et de services produits d'une part, et le travail politique et de mise en réseau d'autre part.

Notre matériau empirique :

- Analyse des rapports ayant précédé la loi de 2001
- Analyse de la base de données CGScop
- Entretiens semi-directifs de dirigeant.es de Scic et têtes de réseaux
- Étude de documents internes d'une quarantaine de Scic (comptes, PV d'AG, rapports d'activités, etc.)

“ C'est d'abord par le type de biens et de services produits que de nombreuses Scic exercent leur critique en acte : il s'agit de transformer un secteur d'activité ou une filière de manière radicale en proposant des produits nouveaux ou à contre-courant de l'évolution du marché ”

Résultats

L'analyse de la fabrication des lois sur les Scic, des caractéristiques des Scic existantes et de leur insertion dans les réseaux nous a permis de mettre en évidence un effet ambivalent du développement de ces coopératives. D'un côté, elles participent à la densification de l'espace méso de l'ESS en créant des passerelles entre les associations et les coopératives. En cela elles renouent avec l'associationnisme du 19^{ème} siècle, avant la fragmentation par familles – mutuelles, coopératives, associations – qui a caractérisé tout le 20^{ème} siècle puis le mouvement de réunification du début du 21^{ème} siècle symbolisé par la loi de 2014. Mais paradoxalement, elles participent aussi de ce qu'on pourrait nommer un repli identitaire des familles de l'ESS, ravivant certaines tensions entre le projet social et politique d'associations qui se méfient de la logique commerciale et l'identité des coopératives qui fondent leur légitimité sur la solidité de leur modèle économique

Les Scic restent très peu nombreuses en comparaison de l'ensemble des entreprises françaises, et même au sein de l'ESS (180 000 associations employeuses, 1,3 million au total, contre moins de 1500 Scic). Pourtant, notre enquête montre que les retombées des Scic sont bien plus que proportionnelles à leur nombre. Cela est dû en partie au rôle historique et très reconnu institutionnellement de la CGScop (notamment à travers ses plaidoyers souvent efficaces auprès du législateur).

On peut également faire l'hypothèse d'une attractivité forte de ce statut pour des raisons en partie symboliques : le projet économique de la Scic est mis en avant et considéré comme moderne et innovant, ce qui peut être vu comme un signal supplémentaire de la montée en puissance de l'entrepreneuriat social. Une autre hypothèse est qu'elles marquent une baisse de la confiance dans l'État et/ou une stratégie de délégation au secteur privé de certains services publics. L'indépendance économique vis-à-vis des pouvoirs publics à travers le modèle économique hybride est en effet vue comme une force. Il s'agit de reconstruire avec les pouvoirs publics mais dans un autre rapport que celui des associations : les collectivités territoriales sont des apporteurs de capital et jouent le rôle d'un sociétaire parmi d'autres et non d'un financeur tout puissant comme c'est le cas pour de nombreuses associations dépendantes des subventions ou des appels à projet. L'imaginaire égalitaire que véhicule les coopératives est alors à prendre en compte.

Exemples de produits “différenciés” proposés par les Scic

- Énergie renouvelable
- Préservation du bocage et de la diversité
- Activités culturelles et de restauration dans des tiers-lieux
- Abattoirs locaux contre la concentration de la filière
- Comptabilité “dialogiques” avec participation de clients
- Accès au soin en milieu rural
- Transport écologique
- Logiciel libre et open-data
- Lutte contre la spéculation immobilière
- Reconstruction de filières locales (laine, paille, consigne de bouteilles)
- Développement de la bio et de l'agriculture paysanne
- Personnalisation et accessibilité des cérémonies funéraires



Les autrices

Nathalie Magne et Delphine Vallade
Maîtresses de conférence en Économie à l'Université Montpellier Paul Valéry

RÉFÉRENCES

Magne, N. et Vallade, D. (2026) *Les Scic françaises : raviver la fonction critique de l'économie sociale et solidaire ?*, Revue *Interventions économiques*. Papers in Political Economy, (74)



Retrouvez l'intégralité de l'étude en scannant le QRCode

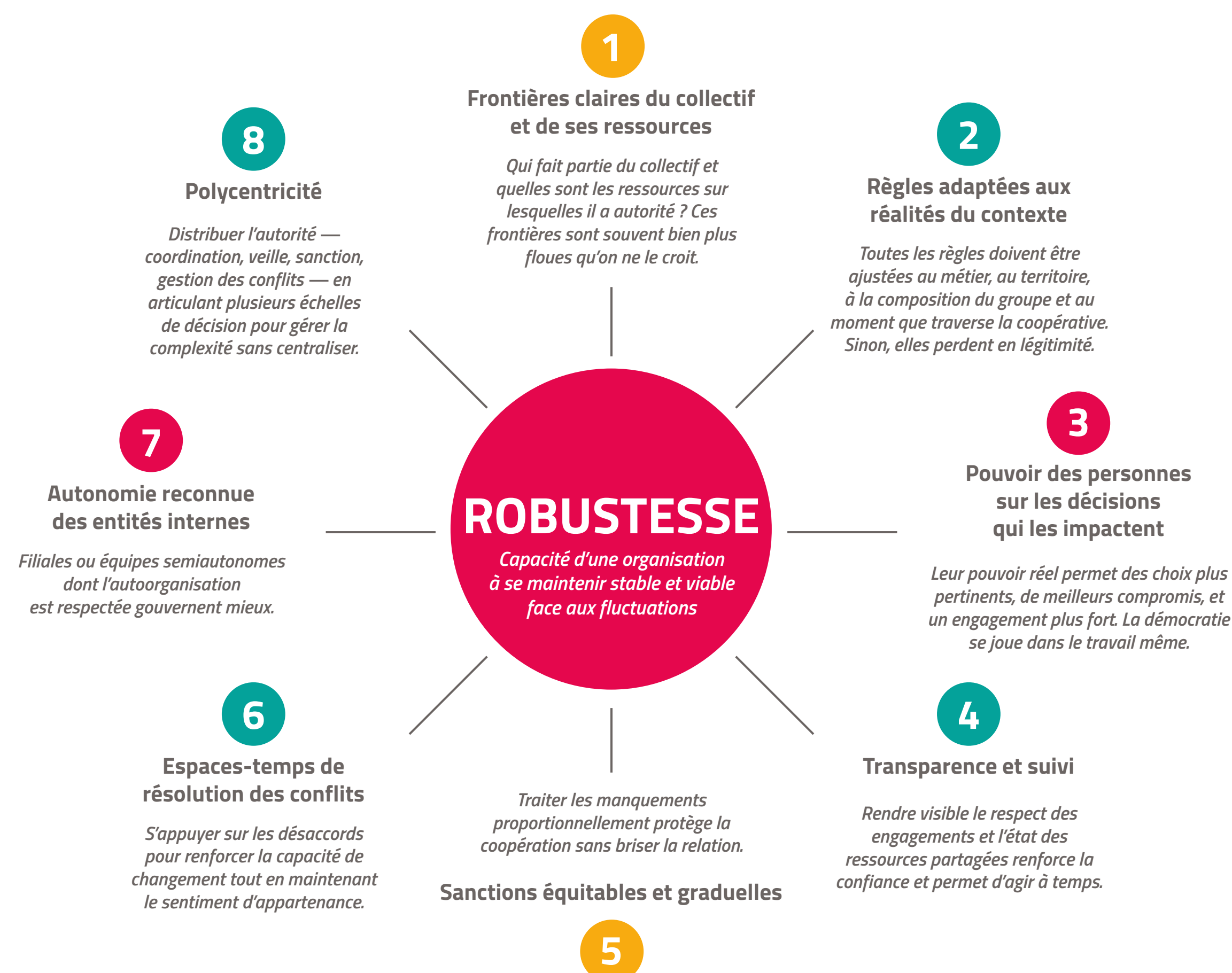
Démocratie, robustesse et pérennité dans les Scop

De quelle manière et à quelles conditions la gouvernance démocratique d'une Scop renforce-t-elle sa robustesse économique, et donc sa pérennité ?

Plus démocratiques, plus pérennes ?

Vie coopérative démocratique et activité économique sont généralement présentées comme deux dimensions distinctes, voire opposées. Et pourtant, les travaux statistiques récents convergent : les Scop sont tout autant, voire plus pérennes (Burdin 2014, Mirabel 2025) et plus productives que les entreprises conventionnelles (Pérotin 2012) — non pas malgré, mais grâce à leurs spécificités coopératives (Fakhfakh et al. 2012). Tout indique que la gouvernance démocratique est au cœur de cette différence — mais les travaux quantitatifs ne peuvent expliquer par quels mécanismes elle opère. En mobilisant la théorie des « communs » (Ostrom 1990), notre recherche vise à comprendre comment la gouvernance démocratique façonne au quotidien l'organisation du travail et la gestion des ressources, et à faire émerger les dynamiques de robustesse, vectrices de pérennité.

Des principes de gouvernance vecteurs de robustesse organisationnelle pour les Scop ? D'après les Core Design Principles d'Elinor Ostrom



Robustesse et Performance : définitions

La **robustesse** d'une organisation désigne sa capacité à se maintenir stable à court terme et viable à long terme face aux fluctuations (Hamant 2024) — qu'il s'agisse de crises, de croissance, de transformations internes ou d'évolutions de son environnement.

La **performance** mesure l'efficacité et l'efficience sur des critères et une période donnés — jamais dans l'absolu. Le lien entre les deux est paradoxal : pour rester robuste, une organisation doit être performante à certains moments précis, mais accepter d'être sous-performante la plupart du temps et sur la plupart des critères.

L'exemple des temporalités au sein d'une boulangerie

(articles en cours de soumission)

Une première étude de cas, menée auprès d'une boulangerie, a permis de mettre en évidence le passage d'un état fragile à un état robuste, à travers le prisme des temporalités — a priori concurrentes — de la production, de la vie démocratique et des vies personnelles. Dans une première phase (2014-2020), la régulation du temps de travail est fondée sur la responsabilité individuelle de chaque boulanger-ère, les réunions interminables une fois par mois découragent les salariés et engendrent des conflits, et les process de travail sont peu efficaces.

Suite à deux crises (qui auraient pu causer la disparition de l'entreprise et engendrent départs et souffrances au travail), une nouvelle dynamique est impulsée depuis 2020 lorsque des mécanismes de régulation du temps (incarnés par des personnes ayant autorité uniquement sur ce domaine — principes 4 et 7), sont mis en place, et notamment une délimitation claire du temps de travail à 32 h (principe 1) en même temps que de nouvelles modalités de prises de décision (intégrées directement au temps de travail). Les règles deviennent peu à peu plus faciles à rediscuter par chacun-e (principe 3), plus cohérentes avec les besoins (de la production, de la démocratie, et des personnes) (principe 2), et plus respectées. L'équipe s'est agrandie, le turn-over a largement diminué, le chiffre d'affaires a augmenté, les conditions de travail et la qualité des produits se sont améliorées.

Une thèse portée par l'UR AURA pour mieux répondre aux besoins des Scop

Cette recherche est menée dans le cadre d'une convention **CIFRE** (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), un dispositif national permettant à une organisation d'accueillir un-e doctorant-e pour mener une recherche répondant à la fois à des enjeux scientifiques et à des besoins opérationnels concrets.

L'Union Régionale des Scop Auvergne Rhône- Alpes porte cette thèse, en réponse à un constat pointé nationalement par l'ANACT : **la gouvernance démocratique est à la fois la principale plus-value exprimée par les personnes travaillant en Scop et le sujet sur lequel elles formulent le plus fort besoin d'accompagnement** — un paradoxe seulement apparent, les théories et outils standards du management étant largement démunis face à ce sujet. Des cadres théoriques et méthodologiques alternatifs, pensés pour une organisation démocratique du travail, restent à développer.

Le besoin - Un cadre théorique et méthodologique, pas un « modèle de gouvernance »

Au-delà du principe statutaire « 1 associé-e = 1 voix », la gouvernance des Scop prend des formes très différentes d'une entreprise à l'autre : modes de prise de décision, distribution de l'autorité, autonomie des équipes, circulation de l'information, place des salarié-es dans les choix stratégiques, rôle et posture des dirigeant-es...

Face à cette diversité, il ne s'agit surtout pas de trouver le « bon modèle » à appliquer partout : **l'avantage de la démocratie réside justement dans la capacité de ses membres à mettre en œuvre leur propre système de gouvernance, adapté à leur contexte**. L'enjeu est double. Théorique : identifier les dynamiques de robustesse ou de fragilité générées par un système de gouvernance pour en **dégager des principes transposables**. Méthodologique : développer des outils de diagnostic et de transformation cohérents avec ce cadre.

Comment est menée la recherche ?

Études de cas de Scop robustes

Trois Scop pérennes de la région Auvergne Rhône- Alpes, de secteurs, tailles et territoires différents, font l'objet d'une étude approfondie. L'objectif est de reconstituer l'histoire de leur gouvernance sur le temps long : comment les règles se sont mises en place, ont évolué, et comment l'organisation du travail s'est adaptée. Entretiens, observation immersive et analyse de documents internes sont combinés.

Recherches-interventions dans le cadre de l'accompagnement des adhérents

En parallèle, le doctorant intervient auprès de Scop traversant des fluctuations : croissance rapide, tensions internes, renouvellement générationnel, évolutions de marché... Ces missions sont menées en lien avec l'équipe gouvernance et/ou les délégué-es suivi de l'URScop. Le doctorant y joue un double rôle : accompagner la coopérative en mobilisant le cadre théorique et en développant des outils d'analyse et d'action, et décrire comment leur mise en œuvre transforme — ou non — la robustesse de l'organisation. C'est une forme d'expérimentation qualitative : aider concrètement tout en produisant de la connaissance.



L'auteur

Marco Della Corte

Ancien gérant de Scop, Doctorant en économie politique et sciences de gestion URScop Auvergne Rhône-Alpes — Laboratoires Triangle & Coactis, Université Lyon 2
Direction : Agnès Labrousse & Emilie Lanciano

RÉFÉRENCES

ANACT - Confédération Générale des Scop. « Innovations managériales, pratiques coopératives et QVT », synthèse des diagnostics du projet FACT-Scop, 2019.
FAKHFAKH, F., PEROTIN, V. et GAGO, M. « Productivity, Capital, and Labor in Labor-Managed and Conventional Firms ». ILR Review, 65(4), 847-879, 2012
HAMANT, O., CHARBONNIER, O. et ENLART, S. L'entreprise robuste: pour une alternative à la performance. Odile Jacob, 2025.
OSTROM, E. Governing the commons : The evolution of institutions for collective action. Cambridge University Press, 1990

L'Indice de Démocratie dans les Organisations (IDO)

Notre mission : créer une mesure pour évaluer et visibiliser le fonctionnement (non-) démocratique des organisations



“ Quantifier c'est opérer des choix sur ce qui doit être placé en pleine lumière et ce qui peut être laissé dans l'ombre ”
Olivier Martin, 2020, *L'empire des chiffres*

76%

des salarié-es français-es considèrent que l'entreprise devrait être plus démocratique

Source : Institut Bona fide (2024). *De la démocratie en entreprise : le regard et les attentes des salarié-es français.* Une étude de l'Institut Bona fide pour Arthur Hunt.

Méthode

À partir de la littérature scientifique, la recherche a identifié 4 dimensions à évaluer :

1. Une dimension **contextuelle**, pour saisir le contexte législatif et réglementaire encadrant les droits des travailleur-euses
2. Une dimension **constitutionnelle**, pour saisir la formalisation de la participation des travailleur-euses au gouvernement de l'organisation (ex : dans les statuts)
3. Une dimension **organisationnelle**, pour saisir les pratiques effectives de participation des travailleur-euses aux instances et aux processus de décisions
4. Une dimension **expérientielle**, pour saisir le vécu des travailleur-euses.

Une série d'indicateurs ont été sélectionnés afin d'évaluer la situation des organisations sur ces quatre dimensions. Ces indicateurs sont testés sur un panel d'organisations diverses en termes de tailles, de structures juridiques, de secteurs d'activités, etc. Cela permet d'assurer leur validité face à la variété des formes d'organisations. Les tests de ces indicateurs se composent de deux modules :

- Un premier module récolte des données structurelles sur l'organisation à partir de documents formels
- Un deuxième module récolte la perception des travailleur-euses à partir d'un questionnaire auto-administré.

- Ces tests permettront d'obtenir un prototype d'Indice de Démocratie dans les Organisations (IDO) prêt à l'emploi dans le courant de l'année 2026.

Équiper la démocratisation des organisations

Le croisement de multiples crises (climatique, politique, sociale...) nous invite à trouver les moyens pour penser démocratiquement un avenir soutenable. Les recherches du réseau international #DemocratizingWork soulignent l'enjeu de la démocratisation du travail et des organisations pour y parvenir. Or, démocratiser le travail... demande du travail. Cette ambition requiert des outils à la fois législatifs et organisationnels.

➤ AD Conseil, une entreprise de l'économie sociale et solidaire, s'est associée à l'IRISSO (Paris Dauphine-PSL) et au TED (CriDIS, UCLouvain) pour porter le projet de l'IDO, l'Indice de Démocratie dans les Organisations.

Ce projet de recherche est mené par Thibault Crismer, doctorant en sociologie, sous la direction de Dominique Méda. Il a pour mission de créer une mesure de démocratie à l'échelle des organisations, qu'elles soient privées ou publiques, à but lucratif ou non. L'IDO a plusieurs objectifs :

- Évaluer le fonctionnement démocratique des organisations
- Compléter les mesures actuelles ignorant la démocratie interne des organisations (ex : les critères ESG)
- Outiller la délibération sur la participation des travailleur-euses aux décisions.

Le Comité d'accompagnement de l'IDO

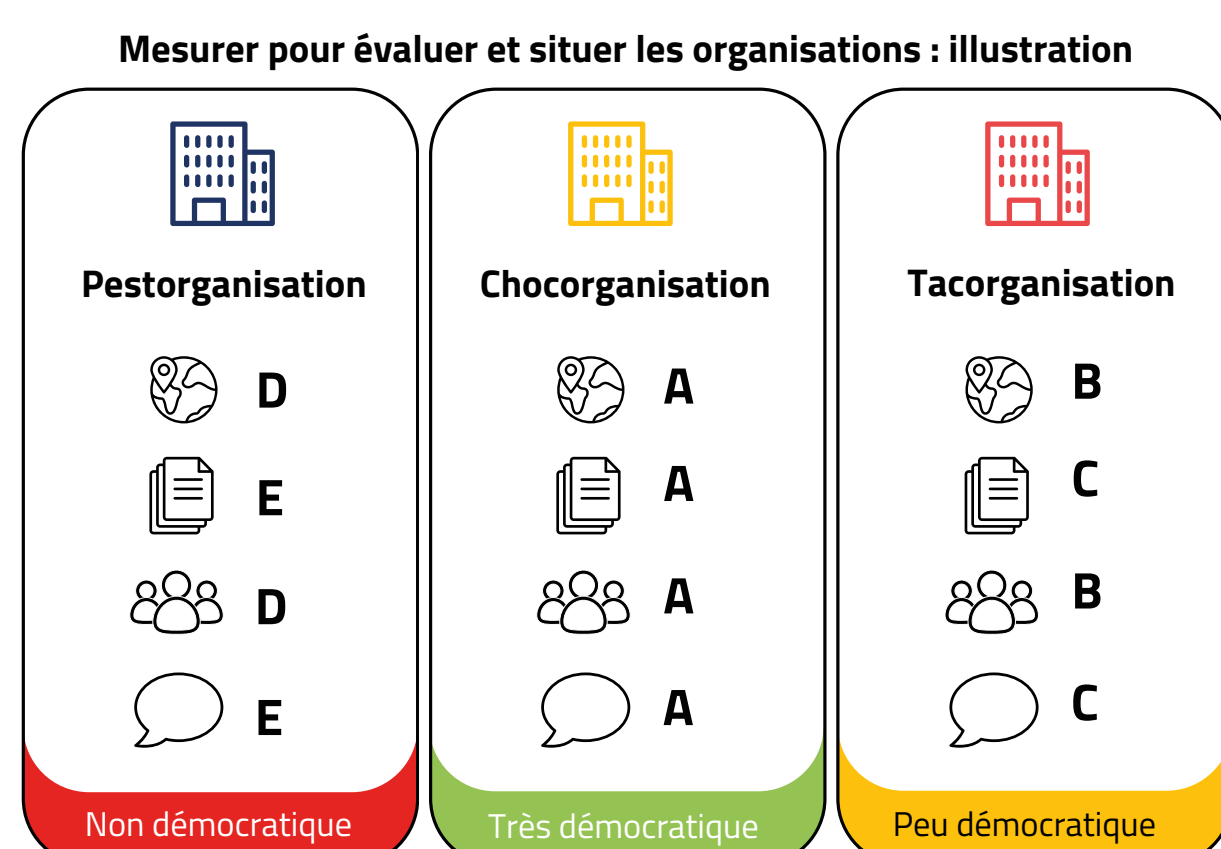
Cette recherche est soutenue par le Comité d'accompagnement de l'Indice de Démocratie dans les Organisations, coprésidé par Isabelle Ferreras (FNRS-UCLouvain, Harvard, Oxford) et Clémence Souchet (AD Conseil).

Le Comité d'accompagnement rassemble des organisations et des expert-es de la démocratie au travail :

- La CG Scop, la CFDT, la CGT, le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), le Mouvement Impact France et AD Conseil
- Prof. Julie Battilana (Harvard Business School & Harvard Kennedy School), Dr. Corentin Gombert (Coordinateur de l'Agora D.O.D.E.S.), Dr. Sara Lafuente Hernandez (Chercheuse à l'Institut syndical européen, ETUI) et Gabriel Levie (Co-fondateur de Wequity)

Ce comité remplit plusieurs missions :

- Partager des points de vue divers et informés sur la recherche
- Soutenir l'ancrage du projet dans la réalité des organisations
- Appuyer la contribution de la recherche au débat public.



Légende

→ A : bons scores
→ E : mauvais scores

Dim. contextuelle
 Dim. constitutionnelle
 Dim. organisationnelle
 Dim. expérientielle



L'auteur

Thibault Crismer

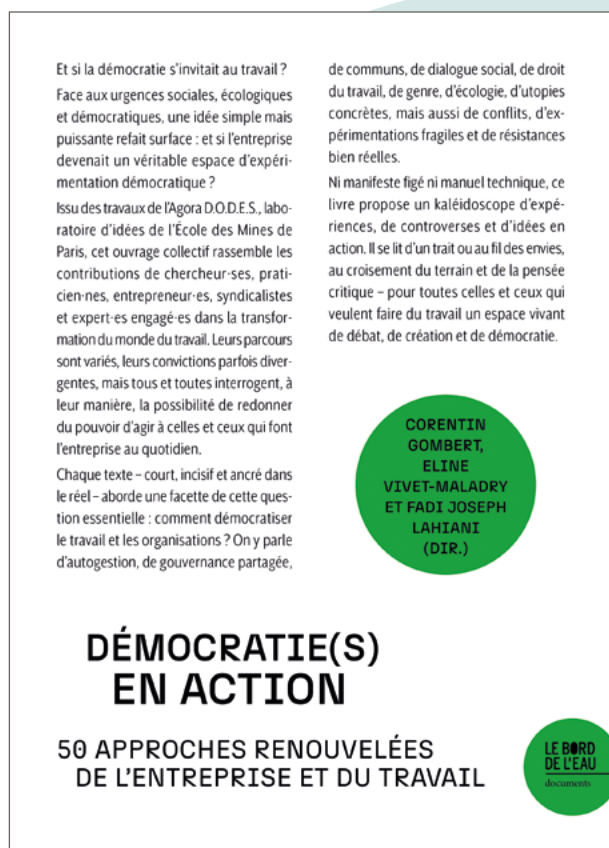
Doctorant en sociologie à l'IRISSO (Paris Dauphine-PSL), chercheur associé au TED (CriDIS, UCLouvain) et chargé de recherches au sein d'AD Conseil



Accédez au site internet du projet en scannant le QRCode

Démocratie(s) en action : une variété d'incarnations

Produit d'une recherche coopérative, l'ouvrage *Démocratie(s) en action : 50 approches renouvelées de l'entreprise et du travail* dresse un panorama des incarnations de la démocratie dans l'entreprise.



58%

des auteurs et autrices font mention des coopératives lorsqu'ils travaillent sur la démocratie en entreprise. La moitié d'entre eux (24% du total) en font même l'objet central de leur réflexion.

“ La démocratie en entreprise, ça n'existe pas... On est au travail, pas en démocratie !... L'entreprise n'est pas faite pour ça... On ne gouverne pas une organisation comme une assemblée de citoyens... Les salariés veulent de l'efficacité, pas des débats... C'est bon pour les Scop, pas pour les grandes entreprises... Ce sont des utopies militantes, pas des modèles économiques... ”

Citation d'ouverture de l'ouvrage, reprenant certaines idées communes sur le sujet

La démocratie est-elle coopérative ?

L'ouvrage *Démocratie(s) en action* propose une cartographie des multiples manières de penser et de pratiquer la démocratie en entreprise. Si les coopératives — notamment les Scop et les Scic — en constituent des expressions structurantes et historiquement ancrées, la démocratie organisationnelle déborde largement ce seul cadre.

Loin d'une définition unique, nous mettons en évidence la diversité des intentions, des dispositifs et des espaces où elle se déploie. Démocratiser l'entreprise, c'est adopter des statuts coopératifs, renforcer le dialogue social ou encore miser sur la participation des travailleur-euses dans la définitions de leur propre travail ... Ou peut-être tout ça à la fois.

Structurée autour de trois questions — Pourquoi ? Comment ? Où ? — la typologie proposée permet d'appréhender un même objet à travers des directions complémentaires, révélant la richesse et les tensions qui traversent aujourd'hui les dynamiques démocratiques au travail.

Méthodes

L'Agora D.O.D.E.S. - Dynamiques et Organisations de la Démocratie Économique et Sociale - est un espace de recherche, de collaboration, d'inter-relations entre praticien.es et chercheur.es qui travaillent pour, ou avec, la démocratisation des organisations. Convaincus que la connaissance en matière de démocratie en organisations et au travail se construit sur le terrain, au contact des actrices et acteurs, nous avons construit collectivement cet espace comme un lieu de recherche coopérative (Merminod N.; 2019). La recherche coopérative peut se définir comme une méthode de recherche inspirée des 7 principes coopératifs et renvoyer aux travaux de Felix et al. (2009). Il s'agit d'un type de recherche action visant à « aider à transformer le système à partir de sa propre réflexion sur lui-même » (David, 2000). Elle est ouverte aux divergences, et consiste à réaliser une étude non pas sur des personnes mais avec elles, qui co-construisent le savoir. La diversité est la condition et la source des connaissances produites, qui visent aussi à être actionnables.

Depuis 2024, l'Agora a régulièrement réuni chercheurs et praticiens (journées d'études, moments d'échanges de pratiques et d'expériences, projets communs...). Nous avons constaté que la démocratie en organisations et au travail parle à tout le monde, mais personne ne parle de la même chose. Plutôt que chercher à fixer une définition, trop large pour permettre la moindre actionnabilité ou trop étroite pour encapsuler la variété des dynamiques démocratiques, nous avons choisi d'exposer, de donner à voir, 50 approches renouvelées de l'entreprise et du travail à travers 50 textes écrits par 67 personnes aux profils variés.

Cartographie : la démocratie dans l'entreprise ?

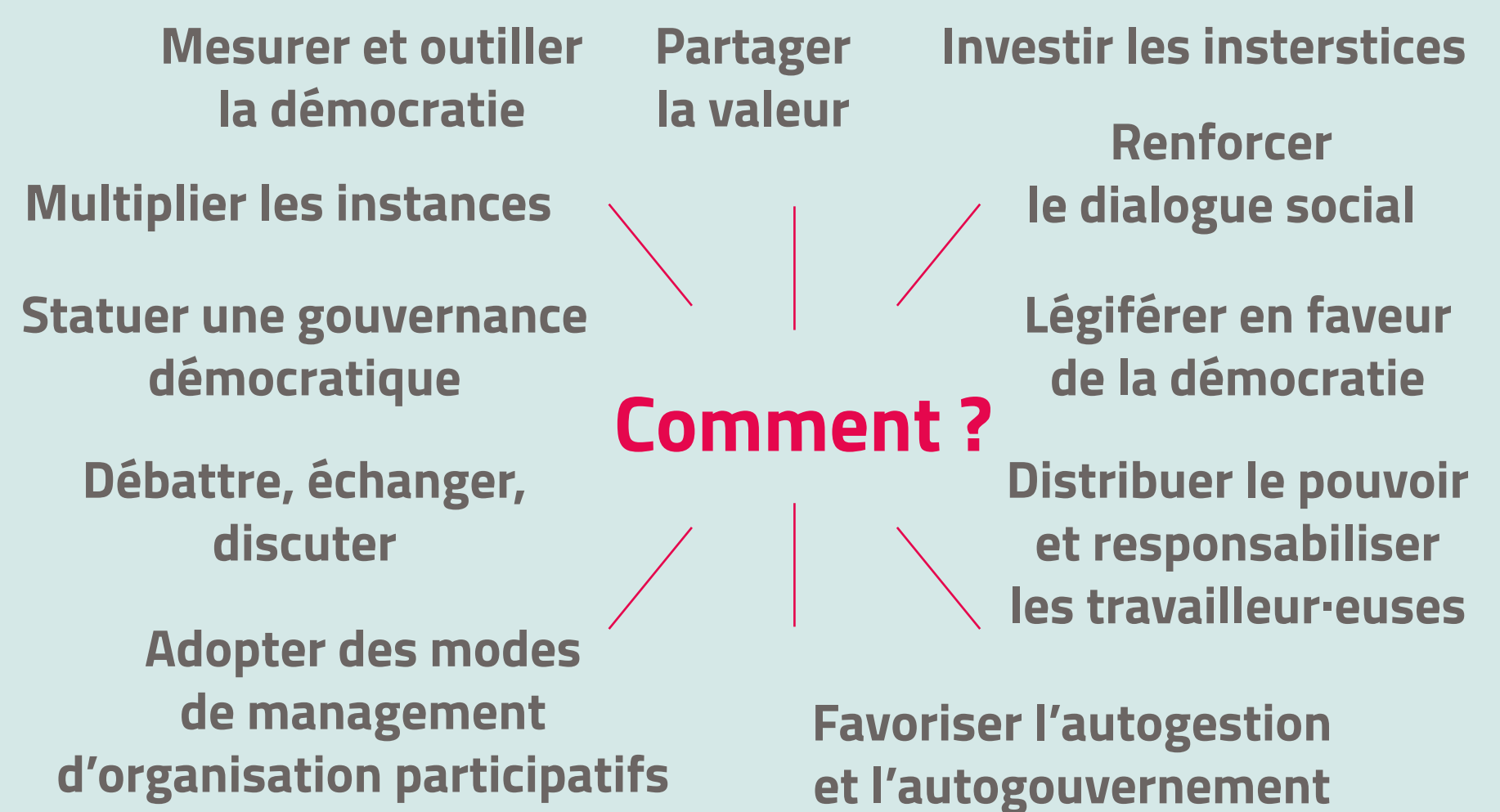
Revitaliser la démocratie

Pallier les dérives
du capitalisme libéral

Pourquoi ?

Soigner le travail
et les travailleur-euses

Etre plus résilient,
créatif et performant



Les auteurs

Corentin Gombert
Chercheur en gestion
Agora D.O.D.E.S. – Dynamiques et Organisations
de la Démocratie Economique et Sociale



Eline Vivet-Maladry
Chercheuse en gestion
Université Paris-Cité

RÉFÉRENCE

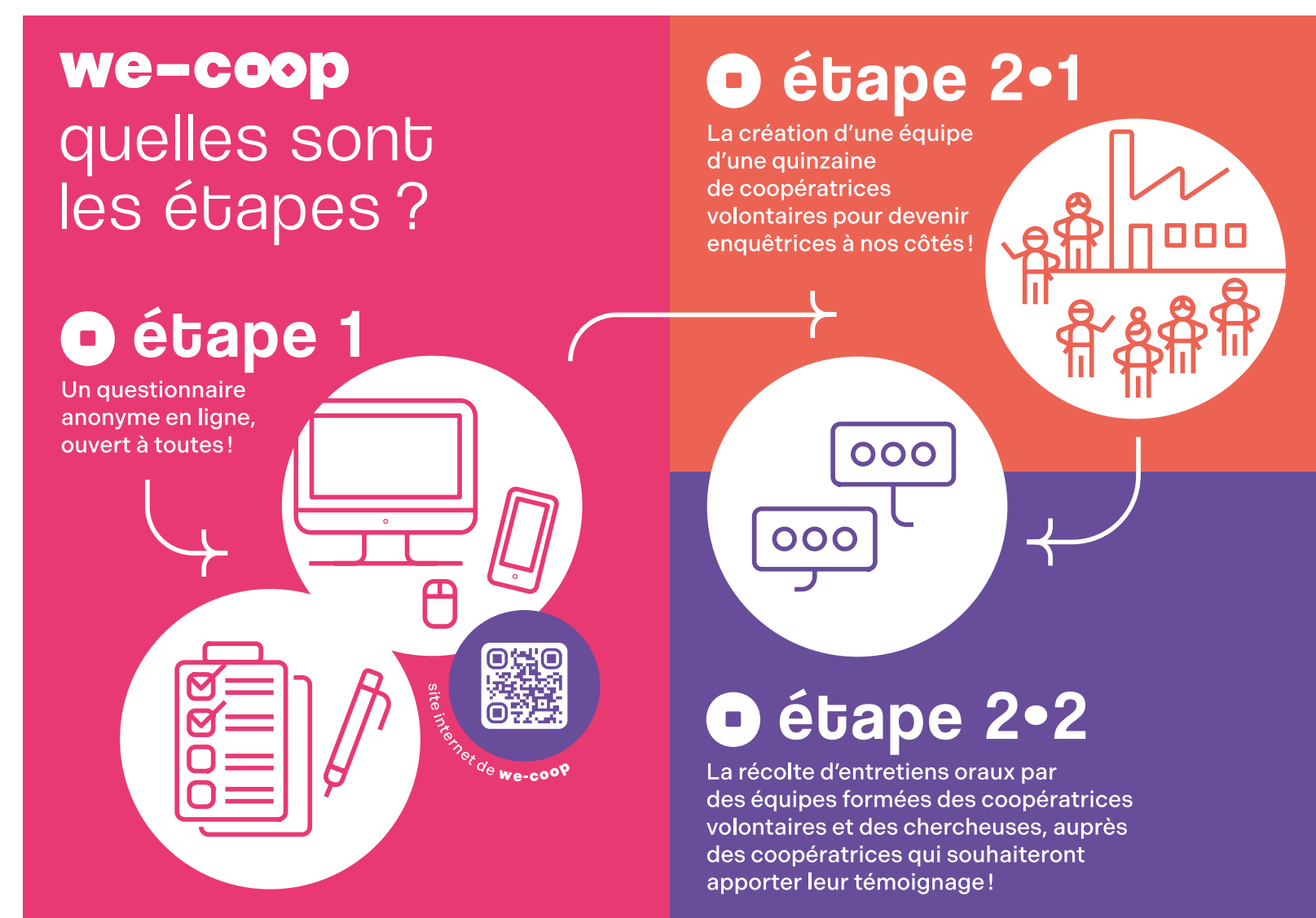
Gombert, Corentin, Lahiani, Fadi Joseph, Vivet-Maladry, Eline (dirs.) (2025). *Démocratie(s) en action : 50 approches renouvelées de l'entreprise et du travail*, Bord de l'eau éditions.

Visibilité et voix des femmes dans les Scop (2024-2028)

Le projet WE-COOP étudie les rapports de pouvoir et les pratiques émancipatrices dans les Scop d'un point de vue du genre. Son objectif est de contribuer plus largement aux recherches critiques et féministes sur la question sociale du travail.



Une enquête à grande échelle en deux étapes



Le projet

Croisant sociologie, science politique et théories critiques, WE-COOP propose de déplacer le regard traditionnellement androcentré porté sur la démocratie au travail en étudiant les expériences des travailleuses dans les Scop en France.

L'hypothèse de WE-COOP est que les Scop constituent un terrain de recherche fertile pour creuser en profondeur les rapports de pouvoir sédimentés au travail, notamment (et pas uniquement) de sexe et de genre car, en théorie, la poche d'autonomie relative qu'elles constituent donne aux individus une plus grande capacité à reconfigurer leur travail en fonction de leurs besoins et de problèmes spécifiques.

La méthodologie

Une étude inédite des rapports de genre au sein du mouvement coopératif en France et un dialogue avec les expériences coopératives du Sud Global.

WE-COOP se concentre sur l'étude de cas de l'écosystème coopératif français qui offre un potentiel de recherche important. Les résultats générés permettront de servir d'exemple probant pour la mise en œuvre d'études similaires dans d'autres pays européens.

Le projet WE-COOP cherche également à développer des collaborations avec des chercheuses qui s'intéressent aux expériences de travail des femmes dans les coopératives de production des pays du Sud Global. Nous avons par exemple noué un partenariat avec des chercheuses de l'Université Fédérale de Pará (UFPA) au Brésil qui travaillent sur des coopératives de femmes indigènes en Amazonie.

Un protocole de recherche participative

Le projet combine des méthodes de recherche traditionnelles avec des techniques participatives pour répondre à deux défis méthodologiques : atteindre les objectifs scientifiques de la recherche tout en repensant la manière dont les sciences sociales peuvent produire des connaissances qui profitent à la fois aux cercles institutionnels de la science et aux communautés dans lesquelles la recherche est menée.

Nous proposons ainsi de produire des connaissances scientifiques tout en tissant des collaborations avec les travailleuses. Notre approche s'appuie sur les critiques croissantes des méthodes de recherche « extractives » par lesquelles les scientifiques collectent (ou « extraient ») des données pour leur propre bénéfice professionnel sans implication ou résultat positif pour la communauté dans laquelle la recherche est menée.

Nous soutenons qu'une meilleure compréhension du groupe social des travailleuses dans les Scop nécessite de les inclure à des étapes favorables dans la recherche. Avec notre approche expérimentale, la participation devient un outil pour améliorer la production de connaissances et favoriser l'appropriation, par les travailleuses, de leurs propres histoires et luttes collectives.

Étape 1 (2024-2026) : bientôt achevée !

Pour l'étape 1, 1783 salariées issues de 751 Scop différentes ont répondu à l'enquête par questionnaire, partout en France hexagonale, ainsi qu'à La Réunion !

Parmi elles, 577 se sont portées volontaires pour participer à l'étape 2 de l'enquête, mêlant ateliers participatifs et entretiens sociologiques. C'est une mobilisation sans précédent pour ce type de recherche !

> Un document de restitution des résultats du questionnaire sera publié avant l'été sur le site du projet !

Étape 2 (2026-2028) : va bientôt commencer !

L'équipe d'enquêtrices-coopératrices va être constituée et commencer le travail aux côtés des chercheuses.

Des restitutions auront lieu entre 2026 et 2028, selon le rythme de l'enquête.

Si vous souhaitez en savoir plus et suivre le projet, rendez-vous sur le site du projet : www.we-coop.eu et inscrivez-vous à la lettre d'information.

WE-COOP est aussi présent sur les réseaux sociaux :

LinkedIn Projet de recherche WE-COOP



Instagram wecooperc



inscrivez-vous à la lettre d'information

L'équipe WE-COOP remercie l'ensemble des personnes qui ont déjà participé à l'enquête et qui se sont portées volontaires pour la suite !



Ada Reichhart



Élodie Floury



Fanny Gouel

L'équipe

Ada Reichhart est responsable scientifique de WE-COOP (ERC StG 2023-28), Professeure junior de sociologie, Université de Strasbourg

Élodie Floury, ingénieure d'études, Université de Strasbourg

Fanny Gouel, assistante de recherche, diplômée de l'EHESS

Les coopératives de production en Grande Bretagne

Dans le berceau historique du mouvement coopératif, les coopératives de production ont longtemps été confinées aux marges. À partir des années 1970, des politiques publiques, notamment locales, ont grandement contribué à promouvoir cette nouvelle organisation du travail.



Le secrétaire d'État à l'Industrie Tony Benn en visite sur le site de production de motos Triumph (Meriden) repris en coopérative par les salariés, accompagné de sa femme Caroline et des délégués syndicaux Dennis Crowder-Johnson (gauche) et William Lapworth (droite) (Coventry Evening Telegraph, 19 août 1974)

“ Il est possible que je sois un arrosoir dans ce jardin mais les fleurs y éclosent de toutes parts. [...] Cette chose se répand comme une traînée de poudre à travers le pays. C'est la chose la plus palpitante qui soit arrivée à la Grande Bretagne depuis la guerre. ”

Tony Benn (secrétaire d'État à l'Industrie) au sujet de la démocratie industrielle, 1975

1400

C'est le nombre de coopératives de production en activité en Grande Bretagne à la fin des années 1980, soit 4 fois plus qu'au début de la décennie.

Les coopératives de production en Grande Bretagne

Après avoir presque totalement disparu au milieu du siècle, les « démocraties de producteurs » connaissent un regain d'intérêt outre-manche à partir des années 1970. Les revendications nouvelles d'une base syndicale au faite de sa puissance, disposée à étendre le contrôle de la classe ouvrière sur l'appareil productif, trouvent un certain écho au sein du Parti travailliste. Allié politique historique des mouvements syndical et coopératif, celui-ci revient au pouvoir en 1974 avec un programme de démocratisation économique des plus ambitieux. Si la plupart de ces réformes sont avortées par l'accès au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979, de nombreuses autorités locales encore contrôlées par les travaillistes prennent le relais et tentent de démontrer qu'il existe bel et bien une alternative au tournant austéritaire et libéral opéré par les conservateurs. Dans des dizaines de villes et comtés, ces contre-politiques locales s'appuient sur un tissu de structures coopératives auxquelles elles attribuent une partie de leur budget alloué au développement économique et à l'emploi.

Méthodes

Cette analyse historique, sociale et politique du mouvement coopératif britannique s'appuie sur diverses sources, à commencer par les archives de presse locale et des études de cas produites au cours des années 1970 et 1980 par des chercheurs et acteurs du mouvement coopératif. Celles-ci ont permis à l'auteur de documenter l'existence de près de 800 coopératives de production entre la fin du 19^{ème} siècle et aujourd'hui.

Dans un second temps, une analyse approfondie des archives parlementaires a permis de retrouver plusieurs milliers de pages de débats et discussions entre les principales forces politiques du pays retranscrites entre l'après-seconde Guerre Mondiale et aujourd'hui. Celles-ci nous livrent avec transparence et amples détails le regard porté sur les coopératives de production par les dirigeants politiques à diverses époques. Elles nous éclairent également sur le rôle que ces derniers entendaient attribuer aux entreprises coopératives dans la conduite des affaires économiques du pays.

Les publications et documents d'archive d'organisations militantes, quant à elles, permettent de mieux apprécier la diversité (et parfois la divergence) des approches de la coopération de production, de la démocratisation du travail en général, et de constater leur traduction ou leur rejet dans les discours et politiques publics.

Enfin, des entretiens et correspondances avec des acteur·rice·s de ce renouveau coopératif enrichissent ces travaux en replaçant l'humain au cœur de cette entreprise et de celles qu'ils ont tenté de réinventer.

Principales sources :

- Publications scientifiques ou savantes (ouvrages, articles de recherche, etc.)
- Articles de presse locale, régionale, et de revues politiques
- Transcriptions officielles des débats parlementaires de Westminster
- Mémoires des principaux dirigeants politiques
- Lettres et correspondance, brochures, documents comptables et administratifs conservés aux archives nationales coopératives de Manchester (Holyoake House)
- Entretiens personnels avec les acteur·rice·s.

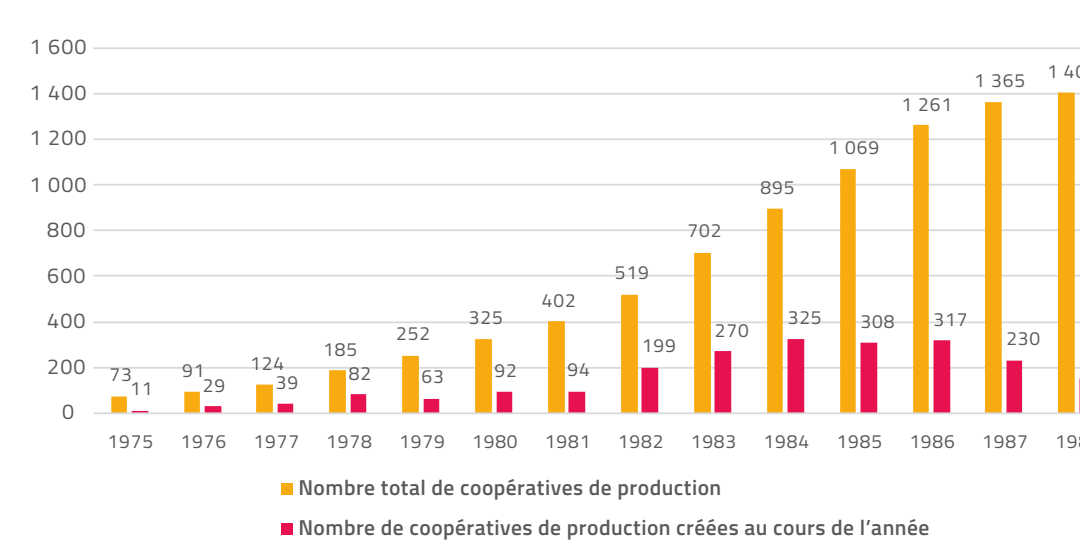


L'auteur

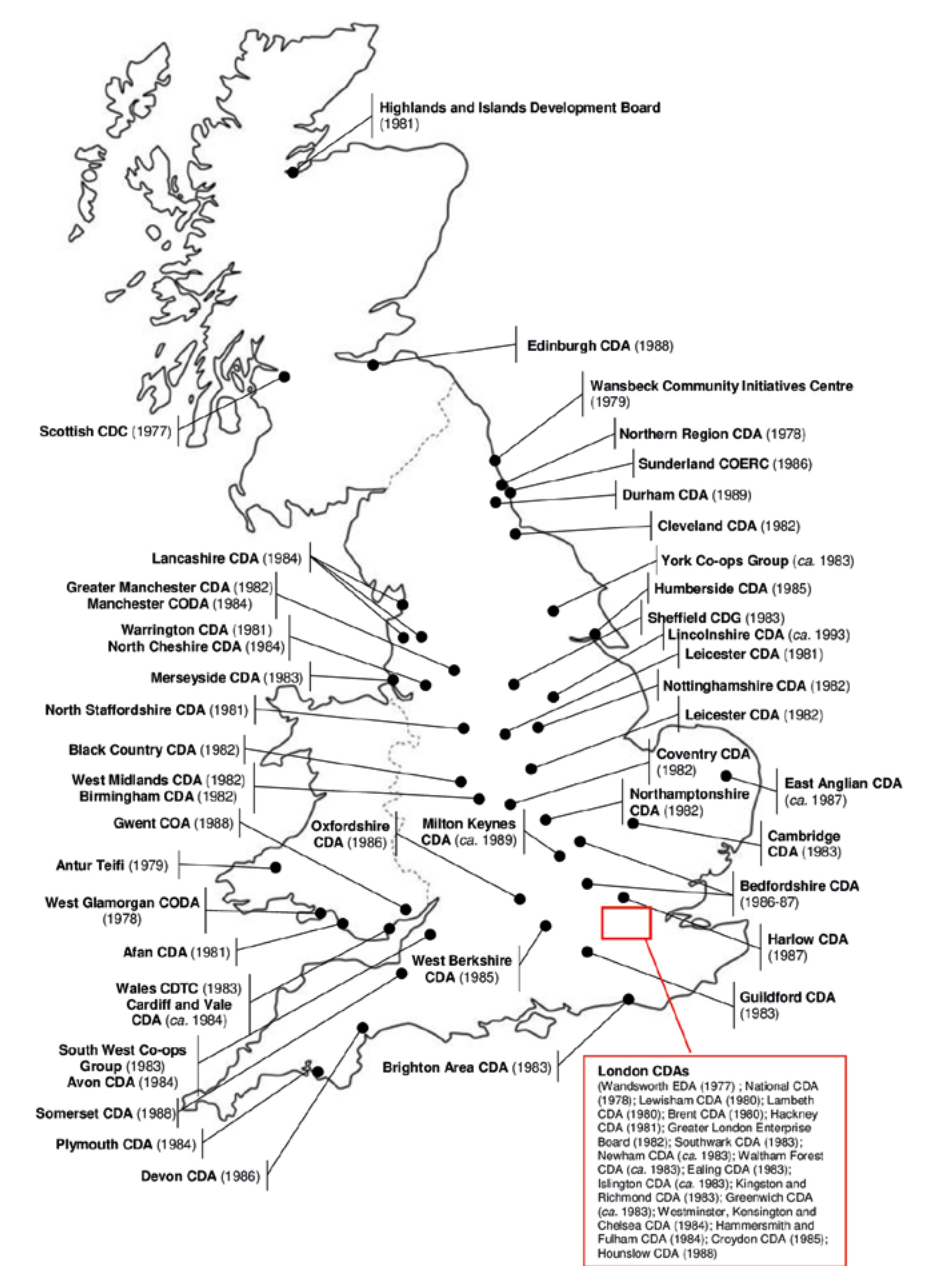
François Deblangy

Docteur en civilisation britannique et chercheur associé à l'Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ERiAC) de l'Université de Rouen-Normandie.

Évolution du stock et des nouvelles créations de coopératives de production Grande Bretagne (1975-88)



Données issues de Thomas (1988) pour les années 1975-86, Cornforth (1994) pour l'année 1998 et des estimations de l'auteur pour 1987 ; Graphique réalisé par l'auteur.



Localisation et années de fondation des agences de développement coopératives britanniques (Carte réalisée par l'auteur)

Résultats

Ces recherches ont mis en évidence le rôle des gouvernements et des différentes composantes du mouvement social (les mouvements travailliste, syndical et aussi coopératif) dans le développement des coopératives de production en Grande Bretagne.

Les coopératives de production britanniques ont souffert d'une double marginalisation : d'un côté de la part du gouvernement travailliste qui, pour répondre aux urgences de la reconstruction, privilégia la gestion centralisée des grandes industries nationalisées par des « experts » ; d'autre part, elles furent réduites à la portion congrue au sein du mouvement coopératif lui-même qui, bien que prônant une gestion décentralisée (une « socialisation » plutôt qu'une « nationalisation »), se voulait une « démocratie de consommateurs » et non de producteurs.

L'ardeur et la profondeur des mouvements sociaux (grèves massives, occupations d'usines, revendications démocratiques ; cf. photo) qui secouent l'industrie britannique au cours des années 1970 vont néanmoins inverser la tendance. Durant cette décennie, le gouvernement travailliste va apporter un soutien modeste mais inédit au développement des coopératives.

Au tournant des années 1980, les travaillistes essuient une lourde défaite électorale et sont relégués sur les bancs de l'opposition. Dans un contexte de désindustrialisation, les coopératives sont de plus en plus souvent perçues comme l'un des outils de la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. Des agences de développement coopératives (CDA) essaient à travers le pays mais leur existence est généralement précaire et leurs moyens extrêmement limités (cf. carte).

Malgré tout, les résultats de ces politiques de soutien technique et administratif à la création d'entreprises coopératives ont été assez probants si l'on en juge par le nombre d'emplois créés ou préservés rapporté aux sommes investies.

La promesse, formulée par le gouvernement travailliste récemment élu, de « doubler la taille du secteur coopératif » suscite de nouveaux espoirs. Mais les coopératives de production sont encore très minoritaires au sein du mouvement.

Par bien des aspects, l'histoire des coopératives de production britanniques résonnent avec celles de leurs semblables françaises. Dans ces deux puissances économiques et industrielles frappées par la crise économique des années 1970, des collectifs de travailleur·se·s se sont organisés pour résister collectivement aux vagues de licenciements et préserver leur outil de production, parfois avec le concours de relais politiques.

Ces travaux visent aussi à rappeler l'importance de la dimension internationale de la recherche en études coopératives, qui permet de mutualiser les savoirs et expériences accumulés par le mouvement au-delà des frontières, afin que notre passé commun éclaire nos futurs.